

et, en direction du sud, jusqu'à Edmonton, sera achevé cette année-là, et que la canalisation atteindra Montréal en 1956.

Sur quoi se fondait cette attitude optimiste? Pourquoi permet-on à cette société que le gouvernement favorise de retarder sans cesse la date limite de l'achèvement de cette canalisation? Pourquoi ce changement d'attitude? Pourquoi le Gouvernement,— je demande ici au premier ministre de nous répondre au nom de son gouvernement,— a-t-il fait preuve de tant de sollicitude et de tant d'égards à l'endroit de cette société? Pourquoi l'a-t-on autorisée à retarder maintes et maintes fois la date fixée? Pourquoi, après cinq longues années, veut-on agir avec tant de précipitation en 1956? Pourquoi? C'est une question à laquelle on n'a jamais répondu.

Il y a quelque temps, parlant de ceux qui sont en quelque sorte les fondateurs de cette société, le ministre du Commerce les comparait à Clint Murchison, du Texas. Bien que M. Clint Murchison ne possède pas aujourd'hui la majorité des actions, il est propriétaire de la société *Canadian Delhi* et, de ce fait, il possédera plus de 25 p. 100 de toutes les actions de la *Trans-Canada Pipe Lines*. D'après les renseignements que nous possédons, M. Murchison, à titre de propriétaire de la *Canadian Delhi*, possédera 497,000 des 1,928,183 actions. C'est vrai, je le répète, qu'il ne fait plus partie du conseil exécutif de la *Trans-Canada Pipe Lines*. Qui est ce M. Murchison, ce bâtisseur, cet homme qui s'intéresse tant au Canada? Quelqu'un, en 1954, a esquissé sa biographie. C'est une biographie révélatrice. Elle commence par ceci: "D'après une complaisante légende, il a pu obtenir 11 millions de dollars en additionnant \$1 et \$1." Cela remonte à deux ans, et il a fait mieux depuis. On déclare dans ces notes biographiques:

Il est animé de l'ambition populaire des habitants du Texas, celle d'acheter le reste des États-Unis.

Cela remonte à deux ans. Pendant qu'on écrivait sa biographie, et depuis qu'on l'a écrite, M. Murchison est devenu plus ambitieux. On donne une intéressante description de cet homme, de ce bienfaiteur du Canada:

Ses sociétés sont aussi variées que le trésor d'un pirate.

Voilà une comparaison qui tombe bien. On n'a guère besoin de trop insister sur le mot pirate. Je continue:

Il manipule des millions avec tout le désintéressement d'un caissier qui compte les billets de deux dollars, au champ de course.

Voici ce que dit ce monsieur après le succès qu'il a obtenu:

L'argent rend un homme insouciant.

Voilà du moins une partie de sa biographie où l'on ne reconnaît pas notre homme, à moins qu'il s'agisse d'argent qui soit versé par le gouvernement canadien. "L'argent rend un homme insouciant." On dit ensuite qu'il a consacré sa vie à organiser de nouvelles sociétés. On ajoute:

Il s'attend qu'on pourra sans difficulté achever la canalisation de la *Trans-Canada Pipe Lines* en 1955.

Il lui reste 25 p. 100. Voici une déclaration révélatrice. Quel est, selon lui, le secret de son financement? Il a une méthode: le financement par la finasserie.

Et il s'agit ici de celui qui, plus que tout autre, a conçu ce projet visant le gaz du Canada. C'est à cet homme, comme à ceux qui lui sont actuellement associés, à qui le pays, par le procédé de la clôture, va être prié de confier le monopole d'une de ses grandes ressources épuisables. C'est encore le même homme sur qui a fait fonds sans méfiance le Gouvernement depuis des années et qui, aujourd'hui encore, grâce au nombre d'actions dont il dispose, pourra fort bien s'assurer la mainmise absolue sur la société.

Je vais maintenant donner lecture pendant quelques instants de toute une série de déclarations hebdomadaires, voire quotidiennes, faites par cette compagnie depuis 1951.

Le 22 février 1951 on pouvait lire dans le *Star* de Toronto:

M^e J. R. Tolmie, conseil de la TCPL, a exposé les plans d'un projet de pipe-line de 2,200 milles reliant l'Alberta à Montréal. La compagnie entend consacrer 250 millions à l'entreprise. M. Schultz a déclaré que les premières mises de fonds seraient faites par des capitalistes américains. On projette de séparer la société canadienne de la société des États-Unis aussitôt que possible et d'offrir aux Canadiens l'occasion d'acheter des actions.

Ensuite, le 2 janvier 1952, toujours d'après le *Daily Star* de Toronto:

Un porte-parole de M. Schultz a nié une déclaration de l'honorable W. S. Gemmill, ministre ontarien des Mines...

Et a affirmé...

...que sa société était persuadée que, si seulement elle pouvait obtenir la permission de transporter le gaz hors de l'Alberta, elle n'aurait besoin d'aucun investissement de l'État.

Voici ce qu'on lisait un peu plus tard, soit le 3 avril 1954, dans le *Daily Star* de Toronto:

La *Trans-Canada Pipe Lines* s'attend de construire le pipe-line projeté de l'Alberta jusqu'à l'Ontario et le Québec sans aide directe de l'État, affirmait aujourd'hui le vice-président, M. Frank Schultz. Sa société n'envisagerait pas d'être moins bien partagée que l'*Inter Provincial Oil Lines* pour ce qui est de la taxe de vente et d'autres privilèges. Elle prévoit beaucoup de difficultés au début mais elle s'attend de pouvoir se débrouiller seule. Il a dit que les contrats passés avec des sociétés distributrices devaient constituer une garantie suffisante pour rendre les obligations acceptables aux